**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**MINISTERE DE L’ENVIRONNEMENT, GESTION DES DECHETS ET CHANGEMENT CLIMATIQUE**

**Journée mondiale de l’environnement**

La *Journée mondial de l'environnement* est un événement initié et conduit par l'Assemblée générale des Nations Unies à la Conférence de Stockholm en 1972. Depuis, cet évènement est célébré le 5 Juin de chaque année par tous les pays membres, y compris la République de Maurice. Elle est devenue un rendez-vous universel au cours duquel tous les pays du monde parlent de concert afin de sensibiliser les communautés sur l’urgence de la protection environnementale.

Le thème de la journée mondiale de l’environnement cette année est ***La Biodiversité*** *avec* le slogan fort éloquent est ***Le temps de la nature****.*

La biodiversité englobe des millions d’espèces végétales et animales vivant sur la planète Terre et nos écosystèmes. La modification ou la suppression d’un des éléments de notre biodiversité peut avoir des conséquences néfastes pour l’ensemble du système. Toute vie sur terre dépend des éléments de la nature.

Cette journée nous interpelle à entamer des changements positifs dans nos attitudes et manière de faire et d’agir dans notre quotidien afin de sauvegarder notre environnement. Inverser la perte de biodiversité est le seul moyen de restaurer et de maintenir un environnement sain. Ne pas agir, c’est faillir à notre tâche envers l’humanité.

Le gouvernement a fait de la préservation de l’environnement et la biodiversité une priorité nationale. Chacun de nous a un rôle à jouer et doit devenir d’éco-citoyen.

Il est impératif de développer une culture écologique à tous les niveaux de la société et d'adopter des pratiques respectueuses de l'environnement telles que la prévention du gaspillage, la promotion d'une stratégie de minimisation des déchets (recyclage, réutilisation, réduction), la plantation d'arbres et les économies d'énergie et d'eau. Il faut que nous inculquions à nos enfants d’être plus respectueuse de notre environnement. La transition écologique ne concerne pas seulement le gouvernement, mais également les citoyens, la société civile et les autres acteurs du développement.

Pour commémorer cet évènement tout en respectant les précautions sanitaires, le ministère de l’environnement organisera une série d’activités, telles que:

* l'amélioration des parcours de santé à: Le Dauguet, Camp Thorel, Bassin (Quatre Bornes), Citadel et Roche Noires. Des travaux de nettoyages et d’embellissement seront effectués ;
* reboisement de la Priest Peak (Port Louis) ;
* embellissement de la rue Jemmapes à Port Louis ;
* le verdissement et l'aménagement paysager des bords des autoroutes M1 et M2 et ses accès latéraux.

D’autres activités environnementales suivront pendant l’année.

**Ensemble pour un environnement plus propre et plus vert.**

 (05 Juin 2020)